

Le mot de la directrice générale



L'entrée en vigueur de la Loi 10, le 1^{er} avril prochain, représente un profond changement qui permettra le passage d'un réseau d'établissements à un véritable réseau intégré, entièrement axé sur les services aux usagers.

Il faut percevoir cette réorganisation comme une occasion d'harmoniser les pratiques, tout en assurant une meilleure fluidité des services offerts par la fusion d'établissements, dans notre cas la fusion de cinq établissements, et ce, au profit de la population.

Cette réorganisation s'inscrit en continuité avec celle initiée en 2004-2005 avec l'adoption des projets de loi 25 et 83, qui ont mené à la création des réseaux locaux de services et à la fusion des établissements en centre de santé et de services sociaux, en leur conférant une responsabilité populationnelle.

Cette réorganisation qui prendra son envol le 1^{er} avril va plus loin, notamment en confiant à un établissement, le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), la majorité des services de santé et des services sociaux sur son territoire, en respectant les réseaux locaux de services déjà établis avec l'objectif de façonner un réseau encore plus centré sur l'usager et la population.

La création d'un CIUSSS pour notre territoire de desserte, s'accompagnera d'une nouvelle structure organisationnelle, ce qui occasionnera indéniablement d'importants changements.

Il me serait difficile de passer sous silence le fait que l'ampleur de cette réforme suscite de nombreux questionnements et des inquiétudes au sein du personnel. On me pose de nombreuses questions ces dernières semaines, pour lesquelles, à ce moment-ci, j'ai peu ou pas de réponses. Notre vision du nouvel établissement prendra forme rapidement au cours des prochaines semaines et nous aurons alors des réponses à ces questions.

Fidèle à ma philosophie de gestion, je puis vous assurer que je vais vous tenir informés au fur et à mesure que l'information deviendra disponible.

Agnès Boussion

Décentralisation des mécanismes d'accès à l'hébergement

À lire en page 2

**Bons coups de l'AQESSS
Partenaires pour l'insertion professionnelle**

À lire en page 3

**Défi Santé et
Défi J'arrête, j'y gagne**

À lire aux page 5 et 7

**Santé mentale adulte
et orientations ministérielles**

À lire en page 8

Création du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

À la suite de l'adoption du projet de Loi no 10 par le gouvernement du Québec, le 7 février dernier, visant à modifier l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, le nombre d'établissements au Québec passera de 182 à 34. Notre CSSS intégrera le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal, à compter du 1er avril 2015 avec les centres de santé et de services sociaux du Coeur-de-l'Île et de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, ainsi que l'Hôpital Rivière-des-Prairies et l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

Les missions, les ententes de service et les responsabilités de chaque établissement seront maintenues. Le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal regroupera ainsi environ 11 800 employés et comptera 25 installations dans ses trois réseaux locaux, qui couvrent Ahuntsic, Montréal-Nord, Bordeaux-Cartierville, Saint-Laurent, La Petite-Patrie et Villeray, ainsi que, à titre de centre de référence en soins spécialisés et surspécialisés, la couronne nord de Montréal.

Suite en page 2

Il répondra aux besoins d'un bassin de population locale de 413 000 personnes. En plus d'offrir la gamme complète des services de première ligne à la clientèle du territoire, il fournira des services de deuxième et troisième lignes, en santé physique et en santé mentale, de la petite enfance à la personne âgée. Il comprendra également des services d'enseignement et de recherche en vertu de ses statuts universitaires avec l'Université de Montréal et maintiendra son rôle provincial en tant que centre de référence

en traumatologie. Le regroupement des expertises des établissements renforcera l'offre de service à la population et facilitera l'accès à l'ensemble des continuums de soins.

Cette réorganisation majeure viendra modifier la façon d'offrir des soins et services au sein de nos organisations et nécessitera une période de restructuration et d'adaptation à la fois stimulante et exigeante pour tous. Les établissements entendent travailler en étroite collaboration dans les prochaines semaines afin de permettre une transition fluide et transparente vers notre nouvelle structure en tant que CIUSSS.

Plus d'information :
Intranet du CSSSAM-N
www.msss.gouv.qc.ca/reseau/reorganisation/

Au 1^{er} avril 2015

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal



Décentralisation des mécanismes d'accès à l'hébergement

Par Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication
en collaboration avec Sylvie Lantier, CSSS du Cœur-de-l'Île

Le Service régional d'admission de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui assure la coordination de l'admission aux ressources d'hébergement des personnes adultes en perte d'autonomie sera décentralisé le 9 mars 2015 vers les établissements qui formeront bientôt les cinq centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) à Montréal.

Au sein du futur CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, dont feront parties les CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, du Cœur-de-l'Île et de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, il a été convenu d'installer au CLSC de Saint-Laurent l'équipe qui sera responsable du mécanisme d'accès à l'hébergement.

Ainsi, les demandes d'hébergement temporaire et permanent seront reçues et analysées par cette équipe ainsi qu'orientées vers une des 3 373 places d'hébergement qui sont actuellement au sein des 18 centres d'hébergement et des 12 ressources intermédiaires que compte le territoire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Pour une intégration harmonieuse

Afin d'assurer une intégration harmonieuse de ces nouvelles responsabilités sur notre territoire, un comité a été mis sur pied à l'automne 2014; il est composé des quatre directrices responsables des services aux personnes âgées et des trois chargées de projets des CSSS.

- pour le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, Mme Sylvie Paquet, directrice des services aux aînés et Mme Myriam Gallant, chargée de projet
- pour le CSSS du Cœur-de-l'Île, Mme Julie Lapointe, directrice du soutien à l'autonomie et Mme Martyne Audet, chargée de projet

- pour le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Mme Lucie Blain, directrice des services aux personnes en perte d'autonomie, Mme Chantal Côté, directrice de l'hébergement par intérim et Mme Manon Leduc, chargée de projet

De nouvelles modalités

Les intervenants et partenaires qui achemineront des demandes auprès du mécanisme d'accès recevront sous peu les coordonnées des responsables au sein de chacun des CIUSSS ainsi que la liste des ressources d'hébergement de chacun des territoires.

Les membres de l'équipe pour notre territoire sont : Vincenza Di Carlo, Julie Leblanc et Eugénia Serban ainsi que Monique Vinet, agente administrative. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous !

Cette équipe et les trois chargées de projet s'impliqueront dans une démarche progressive d'amélioration continue de la qualité des services, dont les usagers et leurs familles tireront les bénéfices. Voilà une belle initiative !



Les membres du comité d'implantation; première rangée : mesdames Martyne Audet, Myriam Garant et Manon Leduc; seconde rangée : mesdames Julie Lapointe, Lucie Blain et Sylvie Paquet. Absente lors de la photo : M^{me} Chantal Côté.

Ordre professionnel des diététistes du Québec

Marie-Claude Baril, lauréate du prix « engagement »

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ) a remis, le 27 novembre dernier, ses prix de reconnaissance pour l'excellence du travail de ses membres en alimentation et en nutrition humaine.

«Que ce soit pour concevoir un site internet spécialement destiné aux personnes atteintes de maladies métaboliques héréditaires, pour prévenir les problèmes liés au poids et à l'image corporelle, pour conclure des partenariats avec les municipalités afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie ou lorsqu'il s'agit de publier les résultats d'une recherche sur la concentration sanguine de zinc chez les adultes qui ont la fibrose kystique, les diététistes/nutritionnistes possèdent un bagage académique solide pour conduire des projets de grande envergure», rappelle la présidente de l'Ordre, Paule Bernier.

Marie-Claude Baril, adjointe à la Direction des services techniques et des immobilisations a reçu le Prix «Engagement» de Dale Parizeau Morris Mackenzie qui

souligne la reconnaissance de sa grande collaboration au sein du Comité d'inspection professionnelle de l'OPDQ, et ce, depuis plusieurs années.

Par son implication, Marie-Claude Baril a permis de mieux faire reconnaître la profession de diététiste/nutritionniste dans notre organisation. C'est la qualité d'un travail exceptionnellement bien réalisé que l'OPDQ a voulu mettre en lumière en témoignant à Marie-Claude Baril la reconnaissance de ses pairs.



Opération Bons coups de l'AQESSS Le projet Partenaires pour l'insertion professionnelle

Par Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication

L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) a reconnu le projet *Partenaires pour l'insertion professionnelle* du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord dans le cadre de l'Opération Bons coups.

Ce projet a été initié à la suite d'une démarche des conseillers en emploi du Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé qui se sentaient démunis lorsqu'ils se retrouvaient à devoir orienter vers le marché du travail des jeunes qui présentaient une problématique de santé mentale. Ils se sont alors tournés vers les intervenants du CSSSAM-N afin d'obtenir du soutien et ceux-ci ont eu une oreille attentive pour répondre à leurs demandes.

Ce partenariat, qui dure déjà depuis quelques années, poursuit plusieurs objectifs, notamment d'améliorer l'accès au service de réinsertion pour les jeunes de 16 à 35 ans, d'améliorer la communication entre les intervenants du CSSS et du Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé et d'augmenter le nombre de placements en milieu professionnel.

Le 16 février 2015, lors de la remise du certificat Opération Bons Coups en présence de Mme Diane Lavallée, directrice générale de l'AQESSS, Mme Agnès Boussion, directrice générale du CSSSAM-N, soulignait : « *Voici un bel exemple de collaborations fructueuses qui peuvent prendre place dans notre réseau local de services pour améliorer l'offre de service aux usagers. C'est toujours une grande fierté pour moi lorsque mes équipes voient reconnaître et souligner l'excellence de leur travail par des partenaires extérieurs.* »

Mme Bouchra Klaoua, directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé, Mme Agnès Boussion, directrice générale du CSSSAM-N, Mme Diane Lavallée, directrice générale de l'AQESSS et Mme Karine Senneville, chef de programme des services ambulatoires en santé mentale adulte 1^{re} ligne au CSSSAM-N



Une initiative de

aqesss

Opération Reconnaissance

Gardons le cœur léger en ce mois de février, mois de la Reconnaissance au CSSSAM-N

Par Ginette Éthier, conseillère cadre DRHDO

Le psychologue Tal Ben Shahar nous invite à apprécier les petites choses de la vie et à cultiver l'art de la gratitude. C'est simple, il s'agit de regarder le bon côté de la vie.

À chaque jour, le psychologue nous incite à prendre le temps d'identifier soit les personnes que l'on apprécie, ou bien de se rappeler un bon geste dont nous avons été témoin ou de se souvenir d'un bon coup dont nous sommes particulièrement fier. C'est une bonne façon de cultiver le bonheur dans nos vies.

À l'occasion du mois de la Reconnaissance au CSSSAM-N, nous avons invité des membres du personnel à nous partager leur témoignage de gratitude. Les voici!

En terminant, rappelons que c'est dans nos gestes au quotidien que se cachent les petites joies qui font du bien et qui nous font sourire! La reconnaissance, ça s'apprend, ça se cultive et ça se vit au quotidien.



« Merci Marie Armelle Pierre, infirmière conseil en soins infirmiers, prévention clinique ! C'est le *fun* de se sentir épaulée, de ne pas se sentir seule dans ses fonctions assez exclusives. »

Nathalie Larouche

Infirmière clinicienne au centre d'abandon du tabagisme et au programme québécois de dépistage du cancer du sein



« Je suis reconnaissante envers ma collègue Lucie Séguin qui vient de prendre sa retraite. Elle a toujours eu une belle écoute et de bons mots d'encouragement lorsque c'était nécessaire. »

Martine Dubé

Organisatrice communautaire CLSC d'Ahuntsic



« Je suis vraiment reconnaissante à Linda Monssen, adjointe à la directrice des services aux aînés, volet Hébergement. C'est une femme qui a du cœur. Elle nous touche bien au-delà du travail. Elle trouve le temps pour nous remercier, pour écrire une carte accompagnée de ses bons vœux. C'est fort apprécié. »

Taté Muziramakenga

Agente administrative
Centre d'hébergement Laurendeau



« J'aimerais remercier Madame Monique Dunham, qui est à la caisse le matin à la cafétéria de l'Hôpital Fleury, pour son accueil chaleureux, son sourire et sa bonne humeur ainsi que pour l'attention qu'elle porte à tous les clients. Ce bref passage à la cafétéria est toujours très agréable et je l'apprécie. »

Dominique Lemonde

Directrice des ressources humaines et du développement organisationnel



« La semaine passée, une dame s'est dirigée à la réception de la radiologie pour prendre un rendez-vous en IRM. Elle ne parlait pas français et avait beaucoup de difficulté à s'exprimer en anglais. Nous avons tenté de trouver un interprète pour nous aider à mieux lui expliquer les consignes qui sont plutôt complexes. Le Dr Duy Don Nguyen a gentiment accepté d'interrompre sa clinique afin de servir d'interprète pour permettre à la patiente de mieux comprendre les consignes. Nous aimerions lui dire merci pour ce geste. La patiente était très reconnaissante et nous aussi. »

Marilyn Di Girolamo

Chef de service du département d'imagerie médicale



« Je suis reconnaissante de faire partie d'une petite équipe unie, dynamique, innovante et dont tous les membres travaillent en collaboration avec enthousiasme. Merci à tous mes « acolytes » du CEGMC : Pénélope, Ledi, Liette, Étienne et Brian ! »

Myriam Beaudoin

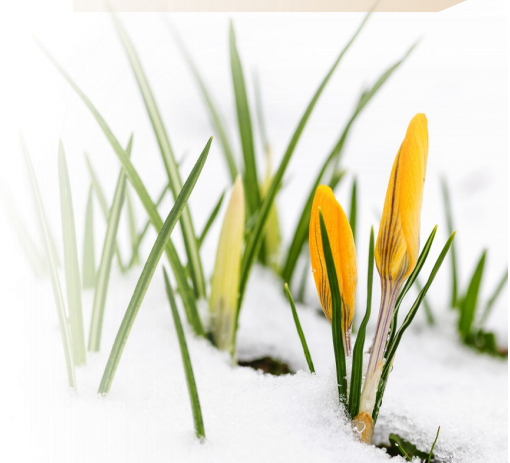
Nutritionniste, Centre d'enseignement en gestion de la maladie chronique, CLSC d'Ahuntsic et CLSC de Montréal-Nord



Au Centre d'hébergement de Louvain, nous vivons chaque jour des situations marquantes, que ce soit positif ou négatif. J'aimerais entre autres féliciter non pas une personne en particulier, mais tous les PAB pour leur travail d'équipe, leur professionnalisme et leur attitude positive, ce qui rend notre milieu de travail plaisant. Un gros bravo à chacun et chacune de vous.

Rachelle Samanie Obas

Préposée aux bénéficiaires, Centre d'hébergement de Louvain





« J'aimerais souligner le travail de tous ceux qui, par leurs gestes quotidiens, prennent soin de leurs collègues de travail. Que ce soit en organisant une activité informelle telle qu'un souper de retraite (Bonne retraite Monique Nantel !), en amassant souhaits et pensées réconfortantes pour un collègue malade, ou tout simplement en prenant le temps d'accueillir et d'intégrer un nouveau collègue à votre équipe, vous contribuez à rendre le climat agréable. Et espérons que vos gestes fassent des petits et que votre bienveillance soit contagieuse ! »

Cynthia Diotte

Agente de planification, de programmation et de recherches



Sylvie Charron, technologiste médicale, me seconde au quotidien avec un dévouement exemplaire. Lors de mon absence en 2014, Sylvie m'a été d'une aide inestimable. Elle n'a ménagé aucun effort et a relevé le défi de la prise en charge des tâches essentielles aux laboratoires avec ardeur et efficacité. Sylvie, je tiens à te dire un merci sincère et profond.

Nathalie Pagé

Coordonnatrice technique, Laboratoires



Merci à tous ceux qui ont participé au développement du programme d'accueil et d'intégration des préposés aux bénéficiaires en hébergement. Tous ont fait preuve du plus grand respect, d'engagement, de participation, d'ouverture d'esprit et de collaboration à la réalisation de ce projet issu de la lettre d'intention N° 40. La pérennité est assurée grâce aux préposés aux bénéficiaires et accompagnateurs. Merci d'être là !

Linda Monssen

Adjointe à la directrice des services aux aînés, volet Hébergement

Participants : Robert Poisson, Ginette Rioux, Gwenaële Divay, Claudia Ostiguy, Herlande Louismeus, Jean-Robert Chrétien, Cécile Dessureault, Nicole Marchand, Danièle Landreville, Chantal Goulet, Dieulourdes Jusmé, Carole Vachon, Lucie Garneau, Manuela Duarte, Sylvie Dumont, Lucie Galarnau, Manon Toupin, Vicky Piché, Serge Chabot, Diane Dugas, Céline Demers, Rita Chaaya, Chantal Goulet, Charles Ouellet, Pauline Caron, Isabelle Lalonde.



« Je veux remercier le préposé aux bénéficiaires (brancardier) de la salle d'opération qui m'a offert une couverture chaude, accompagnée de paroles rassurantes, lors de ma récente chirurgie à l'Hôpital Fleury. »

Ginette Éthier

Conseillère cadre à la DRHDO

Merci à chacun d'entre vous, qui chaque jour, que ce soit directement ou en soutien à vos collègues, participez à offrir des soins et des services de qualité à nos usagers !



1^{er} mars au 11 avril 2015

Le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, c'est six semaines de motivation pour manger mieux, bouger plus et avoir un meilleur équilibre de vie. En 2014, plus de 160 000 personnes âgées de 4 ans et plus ont relevé ce défi.

Les participants ont jusqu'au 1^{er} mars 2015 pour s'inscrire en solo, en famille ou en équipe sur le site Internet : www.defisante.ca. C'est gratuit.

Les 3 objectifs du défi consiste à :

- Objectif 5** : Manger au moins 5 portions de fruits et de légumes au minimum 5 jours par semaine. Cinq portions de fruits et légumes par jour est la consommation jugée nécessaire pour obtenir un impact positif sur la santé, entre autres pour la prévention des maladies cardiaques, des cancers, du diabète et de l'obésité.
- Objectif 30** : Pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou élevée au minimum 5 fois par semaine. Faire de l'activité physique à cette

fréquence et à cette intensité est reconnu par les experts comme une bonne cible à atteindre en vue de retirer des bénéfices pour la santé et améliorer sa qualité de vie. En faire davantage entraîne encore plus de bienfaits pour la santé. Malgré tout, 48 % des Québécois de 12 ans et plus ne sont pas suffisamment actifs durant leurs loisirs.

- Objectif Équilibre** : Établir un bon équilibre dans sa vie, c'est être mieux outillé pour faire face aux exigences du quotidien, gérer son stress et avoir des relations enrichissantes avec les autres... et avec soi-même. Quels que soient notre âge et notre état de santé physique et mentale, on peut améliorer notre équilibre de vie !

Référence : www.defisante.ca





CÔTÉ FONDATION

Par Catherine St-Amour, directrice générale de la Fondation,
Julie Ravenda et Elsa Coufourier, agentes de développement

CAMPAGNE MAJEURE DE LA FONDATION DU CSSSAM-N

Qu'est-ce qu'une campagne majeure de financement?

Une campagne majeure de financement vise à recueillir des sommes importantes pendant une période déterminée afin de pouvoir réaliser des projets exceptionnels. Par ailleurs, une campagne de cette envergure permet également à une fondation de mieux se positionner sur le marché philanthropique et d'augmenter sa visibilité et sa notoriété.

Pourquoi la Fondation est-elle en campagne majeure?

Au Québec, tous ont accès aux soins de santé. Le gouvernement à lui seul n'est pas en mesure de faire face à toutes ces dépenses de santé, c'est pourquoi l'apport des fondations est essentiel.

Afin de relever de nouveaux défis, la Fondation soutient le CASSAM-N pour l'aider à financer des projets d'envergure. Pour y arriver, la Fondation a lancé sa première campagne majeure de financement.

Quel est l'objectif financier ?

5 millions de dollars sur 5 ans.

Quels projets seront financés par la campagne?

Agrandissement et modernisation de l'urgence de l'Hôpital Fleury

L'urgence, le cœur de l'Hôpital Fleury ! Ce sont plus de 38 000 personnes qui y sont traitées chaque année et qui bénéficieront de l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité et de l'humanisation des soins. Le travail de l'ensemble du personnel sera également facilité par l'acquisition d'équipements de pointe.

Réaménagement des centres d'hébergement et des CLSC

Un environnement harmonieux favorise le mieux-être de la clientèle. C'est pourquoi le réaménagement des aires communes et l'acquisition de nouveaux mobiliers dans

les quatre centres d'hébergement et les deux CLSC font partie de nos priorités. L'achat d'équipement permettra aux équipes soignantes de gagner en efficacité et d'offrir un meilleur service à la population.

Nouveaux outils pour favoriser les soins

- ◆ Mise en place d'un système de télésoins à domicile pour un retour à domicile plus rapide et sécuritaire pour la clientèle.
- ◆ Accès pour les usagers à des équipements adaptés à leur réalité afin d'améliorer leur qualité de vie.
- ◆ Projet visant à faciliter l'accessibilité aux médecins spécialistes pour améliorer la continuité des soins pour les usagers.

Nouvelles opportunités à l'ensemble du personnel

Les employés bénéficieront de programmes de formation afin de demeurer à l'affût des nouvelles pratiques et ainsi offrir des soins de qualité optimale. De plus, la promotion de saines habitudes de vie sera mise de l'avant afin de contribuer aux efforts du CASS en tant que « *Entreprise en santé* ».

Qui sont les bénéficiaires de ses réalisations?

Les usagers des installations, les familles et les accompagnateurs, mais aussi les employés.

Comment y contribuer?

La Fondation s'adresse à vous tous et c'est à travers votre soutien en participant aux activités ou en effectuant des dons que vous l'aider à financer ses projets.



FONDATION

du Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuhtsic et Montréal-Nord

6

Le Cercle
Février - Mars 2015

13^e ÉDITION

CUVÉE
2015

SOIRÉE
DES GRANDS
VINS

7 MAI | 18H
AU CLUB SAINT-JAMES

INVITÉ D'HONNEUR : PHILIPPE MAGREZ
VITICULTEUR BORDELAIS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE



Partenaire
en titre :

MAGNUS
POIRIER

LA SANTÉ, UN INVESTISSEMENT PAYANT !

Desjardins est fier de contribuer à la santé et au bien-être de sa communauté.



LOTO VOYAGE 2014 2015

La Fondation a déjà remis 5 crédits-voyage de 2 000 \$ dans le cadre de l'édition 2014-2015 de sa populaire Loto-Voyage. Voici ces gagnants d'un crédit-voyage de 2 000 \$:

- Catherine Larocque, infirmière, Hôpital Fleury
- France Dubuc, Bloc opératoire, Hôpital Fleury
- Hugo Brossoit, conseiller cadre en relations de travail, 2330 rue Fleury
- Denis Nuckle et Louise Patry, Centre d'hébergement Laurendeau
- Danielle Gagné, infirmière, Hôpital Fleury

Il reste encore quelques billets à vendre et 8 tirages à venir, dont celui d'un crédit-voyage de 4 000 \$! Les billets sont en vente au coût de 125 \$ au bureau de la Fondation.

Pour information :

www.fondationcsssamn.org

Page Facebook FondationCSSSAMN



Le **don** de faire du bien!

Infirmières et infirmiers auxiliaires Infirmières et infirmiers



CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

QUIZ

Dans le cadre de l'initiative *Audits et actions*, le conseil des infirmières et infirmiers (CII), le conseil des infirmières et des infirmiers auxiliaires (CIIA) et la Direction des soins infirmiers sont heureux d'inviter les infirmières et les infirmières auxiliaires à participer à un quiz en ligne sur la prévention des chutes. Il sera disponible sur intranet du 23 février au 15 mars 2015. Les participants ayant obtenu un résultat supérieur à 70 % auront la chance de remporter **100 \$ applicable à de la formation continue en soins infirmiers** (3 prix à gagner). Participez en grand nombre !



Prix distinction CII/CIIA 2015

La remise des prix se fera lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

- Le mercredi 18 mars 2015, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Hôpital Fleury, salles Sault-au-Récollet 2 et 3 (9^e étage)

LE DÉFI DE MA VIE

Inscrivez-vous à
DEFITABAC.CA
Jusqu'au 1^{er} mars 2015



Le défi *J'arrête, j'y gagne* est de retour pour une 16^e année consécutive. Les fumeurs sont invités à relever le défi de leur vie en arrêtant de fumer pendant au moins six semaines.

Vous pouvez participer au défi à votre façon: seul, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non fumeur ou avec un autre fumeur qui lui aussi souhaite écraser.

Les participants ont jusqu'au 1^{er} mars 2015 pour s'inscrire en se rendant sur le site Internet : www.defitabac.qc.ca.



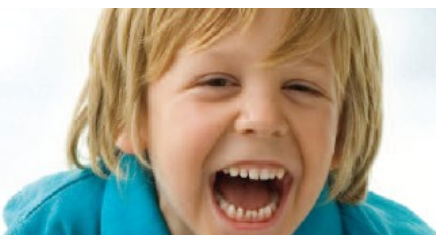
7
Le Cercle
Février - Mars 2015

Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet
Caisse Desjardins Ahuntsic-Viel
Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice
Caisse Desjardins de Montréal-Nord



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir





CSSSAM-N

La santé mentale adulte

Par Estelle Zehler, conseillère cadre en communication

Depuis juin 2014, le CSSSAM-N et le CSSS du Cœur-de-l'Île réalisent des travaux conjoints en santé mentale afin de consolider une offre de service intégré en santé mentale dans le territoire du CSSSAM-N. Une des mesures découlant de ce partenariat est la mise en place d'un Département de psychiatrie unique pour les deux CSSS; celle-ci a été réalisée le 11 août 2014. Une autre importante étape a été la nomination du Dr Abdelaziz Chrigui au poste de chef intérimaire du Département de psychiatrie et celle de M. Mario Jarquín à titre de directeur clinico-administratif de santé mentale pour les deux CSSS.

Ceux-ci ainsi que les directrices générales ont tenu une première rencontre avec les équipes de 1^{re} et 2^e lignes en santé mentale en octobre dernier, afin de présenter les objectifs des travaux à réaliser.

Cette présentation est par ailleurs disponible dans l'intranet.

Un des enjeux au sein de ces équipes est d'avoir une vision commune de l'offre de service en santé mentale ainsi que du continuum des services entre la 1^{re} et la 2^e lignes. Afin d'outiller les intervenants du CSSSAM-N, le Centre national d'excellence en santé mentale a rencontré en décembre dernier ceux-ci afin de présenter les orientations ministérielles en matière d'offre de service en santé mentale adulte. C'est à partir de ces orientations que les travaux établiront le futur cadre de référence en santé mentale adulte.

Dans cette perspective, des comités de travail ont démarré avec pour objet : la réorganisation de la 1^{re} ligne, le suivi intensif, le suivi intensif variable et le guichet d'accès en santé mentale adulte.

LES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES EN BREF

Les orientations ministérielles placent au premier plan la personne et sa capacité à reprendre du pouvoir, à agir sur sa santé. Autrement dit, elles mettent de l'avant le soutien à l'autogestion de la santé. Le plan d'action ministériel vise l'accessibilité, la continuité, la fluidité des services et l'efficacité des traitements.

Le bon service, au bon moment et dans le bon niveau de soin exige une bonne évaluation de l'état de la personne et l'instauration d'un traitement qui n'est pas basé uniquement sur le diagnostic mais aussi sur les besoins de la personne, besoins mis en équation avec sa capacité de prendre le contrôle de sa vie. Les soins sont prodigués par étapes et par une pluralité d'acteurs dans un continuum de services. Cette approche reconnaît non seulement l'utilisateur mais aussi le milieu communautaire. Le maître mot est la collaboration.

Les services de 1^{re} ligne

Par conséquent, le mandat des services de première ligne réside en l'offre de soins et de services basés sur les données probantes et sur des guides de pratique qui tiennent compte des capacités de la personne, des proches et de l'ensemble de son réseau social.

La philosophie de soins est axée sur le rétablissement, lequel est défini comme étant : « le processus qui permet à l'individu malade de développer ou de restaurer une identité positive et riche de sens malgré la condition qui l'afflige, puis de reconstruire sa vie en dépit ou dans les limites imposées par son état ». (KIRK, Thomas A, *Recovery-Oriented Service System*, 2002)

Le guichet d'accès en santé mentale adulte

Le guichet d'accès en santé mentale adulte constitue la porte d'entrée. Son rôle est d'évaluer, à l'aide d'outils cliniques reconnus, les demandes qui lui sont acheminées et de les orienter dans le bon niveau de soins, soins auxquels collaboreront, si nécessaire, de nombreux acteurs selon un mode interdisciplinaire.

Le suivi intensif variable

Le suivi intensif variable repose sur des services directs dans le milieu de la personne, sur la coordination des services (médecin traitant, organismes communautaires et publics, établissements du réseau, etc.) et sur des activités de proaction.

Seuls 12 % des personnes souffrant de troubles mentaux graves nécessitent un suivi intensif variable, qui comprendra entre deux et sept rencontres par mois.

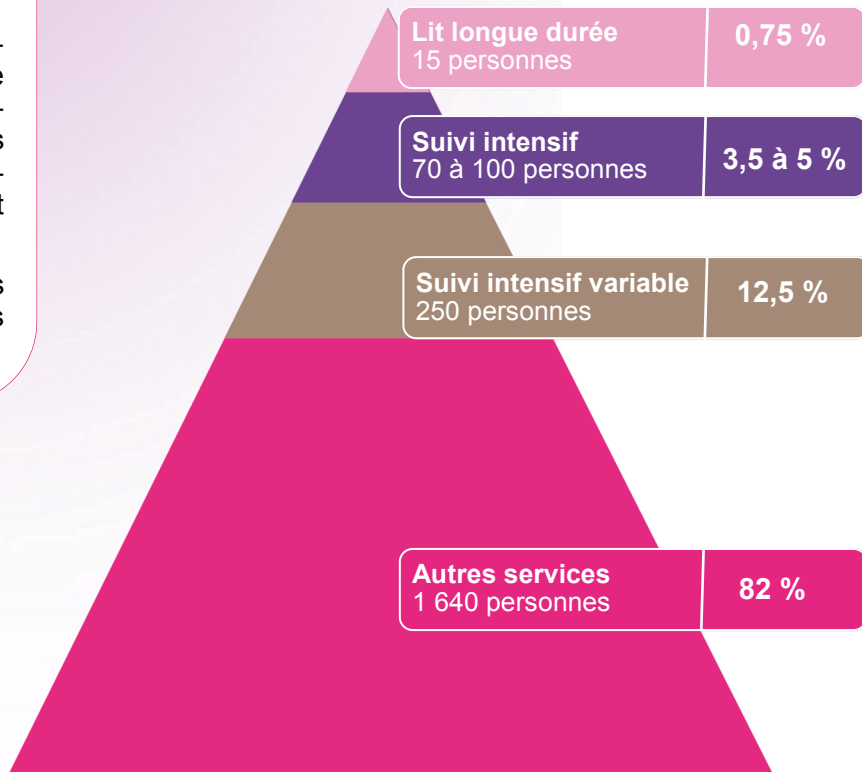
Le suivi intensif

Le suivi intensif de type *suivi intensif en équipe* s'adresse aux personnes ayant un trouble mental grave dont la condition est instable et fragile. S'y additionnent également des déficits fonctionnels (préparation de repas, budget, hygiène personnelle, capital social faible, vulnérabilité, éviction répétitive du logement, etc.). Elles sont aux prises avec des problèmes de dépendance ou de comportement qui compromettent leur intégration sociale, ou sont susceptibles de sombrer dans l'itinérance ou d'avoir des problèmes avec la justice.

L'intervention soutenue en équipe interdisciplinaire est nécessaire pour le traitement de ces troubles et doit intégrer la participation d'un médecin. Les principes de base restent identiques, soit des interventions dans le milieu, selon une approche proactive.



SERVICES EN SANTÉ MENTALE
 Nombre moyen de personnes présentant
 des troubles mentaux par 100 000 habitants



Les services de deuxième ligne en santé mentale adulte

Les services de deuxième ligne font appel à une expertise spécialisée. Ils soutiennent les équipes de première ligne et traitent les personnes qui ne peuvent recevoir un traitement adéquat à ce niveau. Les services de deuxième ligne sont les suivants : l'évaluation et le traitement spécialisé, l'hospitalisation et le suivi intensif.

Pour assurer au mieux cette deuxième ligne, des travaux sont en cours à l'Hôpital Fleury et d'autres sont à venir tel que le présente l'article suivant.

Santé mentale adulte et travaux de rénovation à l'Hôpital Fleury

Par Micheline Gaudreau, directrice des services techniques et des immobilisations (DSTI)



Parmi les mesures recommandées dans le cadre de la réorganisation des services en santé mentale, se trouve la rénovation de l'unité de psychiatrie de l'Hôpital Fleury. Pour coordonner cet important chantier, un groupe de travail a été mis sur pied en septembre 2014 sous la présidence de la directrice des services techniques et des immobilisations du CSSSAM-N.

Des représentants de l'unité de psychiatrie des hôpitaux Fleury et Jean-Talon, des membres de l'équipe de l'urgence de l'Hôpital Fleury et des médecins ont participé aux travaux, accompagnés des architectes mandatés pour ce projet et de Gaétan Bois, conseiller aux immobilisations à la DSTI. Les travaux visent essentiellement à rendre les soins d'urgence et d'hospitalisation plus sécuritaires et de qualité.

Les plans de rénovation de l'unité de soins ont été élaborés pour 18 lits d'hospitalisation, une salle d'isolement et une salle de retrait. Le relogement temporaire des patients hospitalisés et de l'équipe de soins pendant les travaux de rénovation a été recommandé, pour une durée d'environ 14 semaines, afin de réaliser ces travaux en une seule étape à compter de la mi-mai 2015.

Des travaux mineurs de réaménagement ont été réalisés à l'unité d'hospitalisation en janvier 2015 et d'autres sont planifiés à l'urgence. Enfin, l'aménagement d'un module de soutien près de l'urgence est prévu afin d'offrir des locaux pour les professionnels et les psychiatres qui épauleront l'équipe de l'urgence pour l'évaluation de la clientèle présentant des problèmes de santé mentale.



Travaux au CLSC d'Ahuntsic

Par Gaétan Bois, conseiller aux immobilisations - DSTI

Des travaux se terminent présentement pour le réaménagement des locaux libérés par les archives suite à la numérisation des dossiers au CLSC d'Ahuntsic. Ce projet complète le réaménagement des aires d'attente et de l'accueil réalisé l'an dernier.

Précisons que ces travaux ont permis d'améliorer l'aménagement des locaux utilisés par le programme des services de santé courants et le programme enfance-jeunesse-famille. Les rénovations visaient notamment à agrandir la salle de traitement, à créer des salles d'utilités propres et souillées et à ajouter deux bureaux polyvalents pour des consultations, qui pourront être utilisés tant par un médecin qu'une infirmière.



Le projet a aussi été l'occasion de standardiser l'aménagement des salles d'examen et de consultation pour une plus grande flexibilité d'occupation à venir, dans la perspective de mieux servir notre clientèle.

La collaboration de tous a été précieuse et appréciée pour la réalisation de ce projet.



Promotion des droits des usagers !

Par l'équipe du Bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

Un usager vous exprime de l'insatisfaction ?

Il peut arriver qu'un usager soit insatisfait des soins et services reçus ou qu'il estime que ses droits n'ont pas été respectés, bien que tout soit mis en œuvre pour assurer la qualité et la disponibilité des soins et des services. Que devez-vous faire dans ce cas de figure ?

Vous recevez un appel ou avez une discussion concernant une insatisfaction ?

Vous devez recontacter et répondre à la personne. Si l'insatisfaction persiste, référez-la à notre bureau, au poste 3316.

Vous recevez une plainte écrite ?

(par la poste, par courriel, par télécopieur ou en mains propres)

Vous devez la transmettre à un membre du bureau sans retard par courriel, par télécopieur ou par courrier interne au CLSC d'Ahuntsic.

L'équipe du Bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services contacte les usagers dans un délai de 24 heures les jours ouvrables.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous aviser du dépôt potentiel d'une plainte à notre bureau. De plus, vous pouvez nous consulter pour toute question relative au régime d'examen des plaintes, aux droits des usagers ou au code d'éthique.

Le CONCOURS « CODE D'ÉTHIQUE » s'adresse aux employés, médecins et bénévoles du CSSSAM-N

Coupon à retourner **AVANT LE 31 MARS 2015** par courrier interne au Bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services au CLSC d'Ahuntsic ou participation par intranet
De quel droit est-il principalement question dans l'affiche ci-contre ?

- Droit au respect et à la dignité
- Droit à des services de qualité, adaptés, accessibles et sécuritaires (dont le droit à l'information et à la confidentialité)
- Droit au consentement et à la participation
- Droit à l'accompagnement et à la représentation
- Droit d'exprimer son insatisfaction et de porter plainte

Votre réponse :

Nom, prénom (lettres moulées) :

Titre d'emploi :

Installation :

Poste téléphonique :

Une seule participation par personne. Tirage le 7 avril 2015

À gagner : bon d'achat de 25 \$ de la Promenade Fleury

Édition

Agnès Boussion, directrice générale

Comité de rédaction

Agnès Boussion, directrice générale
Estelle Zehler, rédactrice en chef

Révision

Chantal Day, technicienne en administration
Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication

Graphisme et mise en page

Estelle Zehler, conseillère cadre en communication

Pour renseignements, commentaires ou suggestions d'articles

Estelle Zehler :
514 384-2000
poste 8335

Glossaire

CSSS : Centre de santé et de services sociaux
CSSSAM-N : Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.